



Jacques JP Martin : « Nous souhaitons une diminution du nombre de strates »

« Nous espérons que la nouvelle première ministre nous apportera enfin des solutions simples et réalistes au plan de l'administration, de la dimension métropolitaine et de celle des Établissements publics territoriaux (EPT) », estime Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne et 1er vice-président de Paris Est Marne & Bois, dans une tribune.

« Je présente toutes mes félicitations à Elisabeth Borne pour sa nomination au poste de premier ministre. J'avais eu grand plaisir à échanger avec elle lorsque, alors présidente de la RATP, elle était venue participer à la pose de la première pierre de l'opération Nogent-Baltard, projet capital pour notre ville, rappelle Jacques JP Martin. C'est une dirigeante qui connaît ses dossiers et sait s'impliquer fortement, estime le maire de Nogent-sur-Marne et 1er vice-président de Paris est Marne & bois.



Pose de la 1ère pierre du projet urbain Nogent-Baltard, le 25 mars 2026. © DR



Elisabeth Borne. © DR

L'ensemble de son parcours lui a permis d'être prête à assumer une telle fonction, notamment dans la relation constructive que recherchent les élus locaux avec l'État. Nous espérons que la loi 3DS (*) sera, avec elle, le début d'une décentralisation positive et active au service de la proximité qu'incarnent les collectivités territoriales.

En Ile-de-France, et notamment en ce qui concerne la métropole du Grand Paris qui a généré la création d'hydes à deux têtes (Territoires), nous espérons que la nouvelle première ministre nous apportera enfin des solutions simples et réalistes au plan de l'administration, de la dimension métropolitaine et de celle des Établissements publics territoriaux (EPT), poursuit l'ancien président de Paris métropole ».

« Plus d'écoute, plus de dialogue »

« Compte tenu de son expérience, nous souhaitons une diminution du nombre de strates, une homogénéisation entre EPCI (**) de grande couronne et EPT de petite couronne ainsi qu'une coordination métropolitaine sur le plan stratégique et de la planification, poursuit l'élue. Les autres grandes métropoles Paris, Lyon, Marseille méritent aussi une clarification des compétences pour

chacun des niveaux les composant. J'espère qu'elle saura impulser ce changement profond de gouvernement dont notre pays a tant besoin : plus d'écoute, plus de dialogue face aux colères et aux désaccords et également une plus grande concertation avec les élus locaux qui sont sur le terrain et confrontés aux problématiques du quotidien. La France a trop souffert d'un quinquennat marqué par le jacobinisme, un parlement aux ordres et des acteurs locaux méprisés. Les crises qui se sont succédé ont bien démontré que la reconnaissance des partenariats avec les collectivités locales ne peut ni ne doit être une option mais doit constituer, au contraire, le préalable à toute action politique majeure, pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens ».

*: loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

** : établissement public de coopération intercommunale ■

